



**HAL**  
open science

# Les jeux olympiques modernes : incarnation des jeux de l'antiquité ?

Évelyne Combeau-Mari

► **To cite this version:**

Évelyne Combeau-Mari. Les jeux olympiques modernes : incarnation des jeux de l'antiquité ?. Journées de l'Antiquité 2009-2010, Mar 2010, Saint-Denis, La Réunion. pp.161–172. hal-01243793

**HAL Id: hal-01243793**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01243793v1>**

Submitted on 13 Sep 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les jeux olympiques modernes : incarnation des jeux de l'antiquité ?

---

EVELYNE COMBEAU-MARI  
MAÎTRE DE CONFÉRENCES HDR  
CRESOI – EA 12  
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Les jeux olympiques puis paralympiques d'hiver qui se sont déroulés à Vancouver viennent tout juste de s'achever. Ces jeux ont encore une fois mobilisé l'attention et forcé l'admiration du public. Retransmis dans le monde entier par les moyens modernes de communication (télévisions, internet), ces jeux, moins populaires pourtant que les jeux d'été, se sont invités chez tout un chacun. A l'analyse de l'événement, de son gigantisme, de son impact médiatique, l'historien est amené à constater que la persévérance du fondateur des J.O. modernes, Pierre de Coubertin s'est globalement révélée efficace. Voici comment déjà il définissait et projetait l'avenir de l'olympisme en 1920 :

« L'olympisme est une grande machinerie silencieuse dont les rouages ne grincent pas et dont le mouvement ne s'arrête point malgré les poignées de sable que certains jettent sur elle avec autant de persévérance que d'insuccès pour tâcher d'entraver son fonctionnement. Quand l'heure vient pour le comité international de prendre une décision, il la prend sans se préoccuper d'autre chose que du bien de l'institution dont les destins lui sont confiés et il se trouve que l'événement lui donne raison et que la route choisie par lui était précisément la meilleure. C'est de la sorte qu'ont été franchies les différentes étapes de la restauration olympique et que le monde moderne s'est vu convié à des solennités quadriennales qui, de plus en plus évoquaient l'antique idéal hellénique »<sup>1</sup>.

« L'antique idéal hellénique » : il s'agit bien sûr d'approfondir cette dimension des jeux, mais il nous semble important en amont de définir pour bien embrasser ce que l'olympisme recouvre.

Car, en un peu plus d'un siècle<sup>2</sup>, l'institution a étendu son empire sur tous les continents, sur tous les esprits. Des premiers jeux olympiques de l'ère moderne, ceux d'Athènes en 1896, aux jeux d'été de Beijing et à ceux de Vancouver en 2010, l'« olympisation »<sup>3</sup> du monde n'a cessé de gagner du terrain, malgré les contextes

---

<sup>1</sup> P. De Coubertin, « La victoire de l'olympisme », in *L'idée olympique*, 1920.

<sup>2</sup> H. Charpentier et E. Boissonnade, *100 ans de Jeux olympiques*, Paris, France-Empire, 1996.

<sup>3</sup> J.M. Brohm et M. Caillat, *Les dessous de l'olympisme*, Paris, Editions de la Découverte, 1984.

historiques troublés : guerres mondiales, révolutions, conflits armés, bouleversements économiques et catastrophes écologiques. L'olympisme représente aujourd'hui un ensemble complexe qui recouvre au moins trois ordres de réalités.

- Tout d'abord une institution mondiale, fortement hiérarchisée, avec ses filiales, ses organisations nationales, ses publications, ses manifestations, ses traditions et ses rites. Le comité international olympique (C.I.O.), les comités olympiques nationaux qui travaillent de concert avec les fédérations sportives nationales et internationales, la *Revue olympique*, l'Académie olympique, etc., tissent un réseau international caractérisé par de multiples ramifications en étroit contact avec d'autres organisations, telles l'O.N.U. (Organisation des Nations Unies) et l'U.N.E.S.C.O.<sup>4</sup>. Cette infrastructure fonctionne à la manière d'une entreprise qui se charge d'organiser périodiquement des événements sportifs : les jeux.
- Seconde réalité, les jeux eux-mêmes, « ces fêtes quadriennales du printemps humain » selon l'expression de Coubertin, qui sont des manifestations sportives, mais aussi politiques, le lieu de transactions commerciales et publicitaires chaque fois marquées par des conjonctures historiques originales.
- Enfin, troisième ordre de réalité et non des moindres car il permet sa pérennité, l'olympisme représente aussi un ensemble de discours, de principes, de règles, de mythes (amateurisme, pacification, respect de l'adversaire, intégrité morale...) développés par ses promoteurs liés à la fabrique d'une forme d'idéologie (les jeux permettent de véhiculer l'ensemble de ces idées pour asseoir un pouvoir). La conception du monde et de la société, de l'homme qui se dissimule derrière « l'Idée Olympique » incarne un ensemble de positions politiques, pédagogiques, morales et culturelles. Malgré les faits récurrents qui viennent mettre en porte à faux cet idéal, les agents de l'institution olympique persistent dans leurs discours, niant ou occultant leur vérocité.

Parmi les éléments qui fondent l'olympisme et participent largement de ses représentations, se détachent les liens avec « l'antique idéal hellénique ». Pierre de Coubertin, dans son combat pour la restauration des jeux olympiques, renvoie explicitement à une source originelle : les jeux physiques qui se déroulaient dans la Grèce Antique. Il en appelle à une continuité entre jeux anciens et jeux modernes. Qu'en est-il concrètement ? Les jeux modernes sont-ils une réincarnation des jeux anciens<sup>5</sup> ?

---

<sup>4</sup> Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

<sup>5</sup> « Les jeux Olympiques en Grèce », *Dossiers d'Archéologie* n° 294, juin 2004.

Mon propos est donc ici de rappeler, dans un esprit de synthèse<sup>6</sup>, le déroulement et la nature de ces jeux physiques dans la Grèce ancienne pour aborder ensuite les conditions historiques de la restauration des jeux olympiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle afin de comprendre pourquoi l'argument hellénique s'est avéré déterminant.

## I. LES JEUX PHYSIQUES DANS LA GRÈCE ANCIENNE

Si les pratiques physiques sont identifiées avant même le troisième millénaire avant Jésus-Christ, dès le début de l'histoire de l'Orient ancien ou bien de l'histoire égyptienne grâce aux textes hiéroglyphes<sup>7</sup>, ce sont les jeux des Grecs qui dans l'Antiquité ont vraiment concentré l'attention des chercheurs. L'aventure corporelle de l'Antiquité est retracée à partir de nombreuses sources : les édifices et le matériel utilisé mis à jour grâce aux fouilles archéologiques, l'iconographie (sculptures, fresques, peintures sur vases...), enfin les sources écrites : des récits d'auteurs fameux tels *L'Illiade et l'Odyssée* d'Homère, les livres V et VI de la *Periégèse* de Pausanias, les écrits de Pindare, Platon, Plutarque ; les victoires d'athlètes donnent lieu en effet à un genre littéraire propre, l'ode au vainqueur<sup>8</sup>.

Sur le plan de la sociabilité villageoise, la Grèce développe la pratique et la diffusion des *agônes*. Un vaste réseau de fêtes basées sur les jeux physiques, organisées à intervalle régulier jusque dans les plus petites cités, quadrille tout le pays. Ces fêtes sont généralement liées à un culte voué à la divinité locale. Les festivités correspondent à une foire et le banquet qui suit le sacrifice rapproche la population des villes de la population rurale. Si la plupart des *agônes* se limitent à la participation d'athlètes locaux, d'autres jouissent d'une reconnaissance régionale qui attire les foules, ce sont les « *agônes* panhéliennes »<sup>9</sup> qui se déroulent en quatre endroits : Olympie, Delphes, l'isthme de Corinthe, Némée dans l'ordre de prestige. Les jeux grecs ont été instaurés entre 900 et 700 avant J.C., alternant disparitions et rénovations. Ce n'est qu'à partir de 776 av J.C., que la périodicité des jeux est respectée et maintenue jusqu'en 394 après J.C., ce qui permettra au calendrier grec de se constituer, les quatre ans séparant les jeux devenant l'olympiade. L'*Agôn*, avec sa proclamation, son organisation et son déroulement en

<sup>6</sup> Des nombreux travaux antérieurs. Voir bibliographie jointe.

<sup>7</sup> Voir les pratiques physiques en Egypte par Wolfgang Decker et Jean-Paul Thuillier, *Le sport dans l'antiquité*. Egypte, Grèce, Rome, Ed. A. J. Picard, 2004.

<sup>8</sup> Pindare, *Odes Olympiques, Pythiques, Isthmiques, Néméennes*, Paris, Les Belles Lettres, rééd. 1970.

<sup>9</sup> Violaine Vanoyeke, *La naissance des jeux olympiques et le sport dans l'antiquité*, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

un lieu précis, avec ses installations spécialement conçues, qui facilitent les rencontres entre athlètes et spectateurs, avec ses aspects religieux (à Olympie, on célèbre Zeus, le dieu suprême, à Delphes Apollon...) et sociaux comme le marché et le banquet, avec ses temps forts à l'instar du sacrifice et de la célébration du vainqueur, apparaît comme une institution fortement ancrée dans la culture grecque. L'éducation corporelle et la pratique intensive des exercices physiques sont en effet primordiales. Il s'agit, au travers des exercices physiques, d'endurcir le corps et d'accoutumer le soldat à l'effort et à la souffrance. Tournés vers la science du corps et la médecine, les Grecs considèrent l'exercice physique comme un moyen de conserver la santé ou de la retrouver. Passionnés des jeux et des concours, ils inventent les affrontements du stade pour satisfaire leur goût de la lutte et de la rivalité. Ces jeux corporels s'accompagnent d'*agônes* littéraires et musicaux dotés de prix en argent. A l'époque classique, ces jeux deviennent un moyen d'acquérir beauté et force, l'équilibre parfait du *kalos kagathos*, du beau et du bon, idéal qui tend à disparaître dès l'époque hellénistique et qui évolue dans le cadre des jeux panhelléniques.

## A – Les jeux à Olympie

C'est donc sur le site d'Olympie<sup>10</sup> que se déroulent les jeux les plus prestigieux. A l'origine, le stade ne fait qu'un avec le sanctuaire. Les athlètes pénètrent sur la piste par un passage souterrain. Les spectateurs s'assoient ici à même la terre<sup>11</sup> alors que les juges sont installés au centre dans une tribune. Outre les temples somptueux destinés aux Dieux, le sanctuaire comprend des bâtiments pour les athlètes : un gymnase dans lequel les hommes s'entraînent au javelot, au disque, à la course ; une palestre d'époque hellénistique servant à l'hébergement avec une vaste hôtellerie, un lieu de réception des hôtes d'honneur, une salle de réunion du comité chargé de l'organisation des jeux, une maison des prêtres.

A mesure que s'approche la date des jeux, les pèlerins se font plus nombreux. Ce sont des députations des principales villes qui s'acheminent. Les citoyens pauvres mettent cinq jours pour joindre Athènes à Olympie. Les marchands motivés par le négoce affluent. Les penseurs, tels les historiens ou des philosophes comme Platon, assistent pour donner à voir et jauger leur notoriété. Les officiers de police font respecter à chaque catégorie son rang et l'ordre général.

Puis vient le déroulement des jeux avec ses rites. La première journée se situe dans l'*Altis*, l'enceinte sacrée où ont lieu les sacrifices. A minuit, les 40 000 places du stade se remplissent. Les athlètes ont prêté serment et juré de respecter

<sup>10</sup> Voir « Les jeux Olympiques en Grèce », *Dossiers d'Archéologie* n° 294, juin 2004.

<sup>11</sup> Il existe dans les autres sanctuaires des gradins de marbre ou de pierre.

le règlement et d'être loyaux. A l'aube, le cortège s'avance, trompettes en tête, les juges vêtus de leurs robes écarlates gagnent les tribunes de marbre. Les députations suivent, puis les concurrents. Enfin, les coureurs du stade se présentent, répondent de leur droit de participation et la course du stade débute. Deux lignes de pierre marquent le départ et l'arrivée de la piste. Les athlètes partent au son de la trompette.

Les deuxième et troisième jours ont lieu les compétitions des juniors, la lutte, le pugilat, forme de boxe très violente qui peut conduire à la mort, le pancrace, variété de lutte dans laquelle toutes les prises sont permises et qui se poursuit au sol, enfin l'hippisme et les courses de chars. Le quatrième jour, c'est l'épreuve du pentathlon qui intègre disque, longueur, javelot, lutte et 200 m et la course en armes. Le cinquième jour voit la fin des concours physiques et le temps des récompenses. L'Olympionike, vêtu de riches parures, tient une palme et reçoit la couronne d'olivier devant la statue de Zeus. Il offre lui-même des sacrifices pour honorer les dieux. Un banquet clôture les festivités. Enfin, l'athlète reprend le chemin de sa cité où l'attend la gloire et un certain nombre de privilèges.

## **B – Caractéristiques des concours olympiques**

Retenons que les jeux semblent toujours avoir eu un fondement religieux<sup>12</sup>. La véritable religion de l'athlète ne consiste d'ailleurs pas à sacrifier devant l'autel de Zeus. Elle est dans la prestation de serments de loyauté et de désintéressement et dans l'effort pour le respecter. L'athlète est ainsi purifié par la pratique de telles vertus. De ces principes, l'Antiquité garde une beauté morale liée à la culture du corps. Les légendes attribuent aux jeux un caractère sacré. Olympie est ainsi considérée comme un site mythologique conférant l'immortalité aux vainqueurs. Élevés au rang de Dieu vivant, ils acquièrent un statut de héros. Le plus souvent, les jeux restent également liés aux rites et cultes funéraires. Les compétitions athlétiques accompagnent les funérailles des grandes figures.

Dans un contexte de conflits armés récurrents entre régions et cités, les jeux rappellent une « guerre ritualisée » rendue possible grâce au principe de « trêve sacrée », moment béni pendant lequel il est interdit de violer le territoire olympique. Cette trêve qui permet aux organisateurs, aux athlètes, aux spectateurs d'affluer sur le site en toute sécurité, ne sera pas toujours respectée, mais elle autorise cependant la régularité de leur déroulement.

En considérant les multiples sources, nous constatons que les athlètes, par leurs exploits, célèbrent à l'occasion des jeux olympiques l'expression de la

---

<sup>12</sup> Wolfgang Decker et Jean-Paul Thuillier, *Le sport dans l'antiquité. Egypte, Grèce, Rome*, Ed. A. J. Picard, 2004.

puissance. La victoire olympique personnalise, magnifie le pouvoir et la lutte pour sa conquête peut aller jusqu'à la mort. Lieu de rencontres et d'échanges, les sanctuaires de Delphes ou d'Olympie sont utilisés comme tribune pour diffuser des déclarations politiques, des louanges individuelles soumis à la sagacité d'un public qui peut atteindre à Olympie 50 000 personnes. Car c'est bien l'intérêt des spectateurs et leur engagement qui confèrent à l'événement sa réussite, donnant à la ville organisatrice toute son importance.

Lorsque les jeux deviennent de véritables compétitions entre cités, dans lesquelles intervient le prestige national ou local, les villes concurrentes mettent tout en œuvre pour la réception des athlètes et du public. Elles se comportent en véritables « sponsors ». Elles entretiennent elles-mêmes des collèges d'athlètes et s'imposent parfois des charges lourdes à assumer pour présenter des candidats. Des sommes importantes ou bien des statuts et privilèges particuliers sont alloués aux vainqueurs. Il semble qu'avec l'organisation systématique des jeux panhelléniques mêlés aux foires et fêtes commerciales, l'idée de rémunération des athlètes<sup>13</sup> se soit peu à peu établie. Les activités physiques, étroitement liées à l'aristocratie au premier temps de l'histoire grecque, demeurent par la suite réservées aux couches supérieures de la société. Pour pouvoir participer aux *agônes*, il faut disposer de moyens pour s'absenter sans avoir à subvenir à ses besoins, avoir du temps libre pour s'entraîner, privilège des couches supérieures. Dans les années 500 avant Jésus-Christ, les vainqueurs sont soit des nobles, soit des athlètes professionnels qui se spécialisent et se réunissent en corporation, tous « citoyens ». Les esclaves, les métèques, les femmes mariées sont exclues des épreuves. Les femmes ne sont pas tolérées dans l'arène. Des jeux pour les jeunes filles sont organisés tous les cinq ans dans un autre cadre à Olympie toujours pour honorer la déesse Héra, d'où leur appellation de jeux Héréens. Compte tenu des sommes importantes allouées lors des compétitions, les jeux ne sont pas dénués de corruption. Pausanias évoque les affaires dont il a entendu parler à Olympie. L'organisation des jeux prévoyait de fait de lourdes sanctions, voire des châtements corporels et des pénalités à l'égard des athlètes contrevenants.

Dès la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle av. J.C., un changement fondamental dans le caractère des jeux surgit. Cette période est considérée comme le début de la décadence de la société grecque, marquée par les oppositions de classe et la crise de l'esclavage. Les jeux sont gangrenés par la corruption et s'apparentent de plus en plus à une grande foire dans laquelle sévissent voleurs et brigands. Avec l'avènement des Romains, à partir de 146 av. J.C., les jeux olympiques perdent totalement leur caractère. Le christianisme en tant que nouvelle religion de l'empire entraîne l'interdiction de l'ancienne croyance grecque panthéiste, et par là

---

<sup>13</sup> *Ibid.*

même, la pratique de toute activité physique. Les jeux sont ensuite interdits (394 ap. J.C). La restauration de ces jeux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe résulte d'une volonté individuelle, conjuguée à de forts enjeux politiques et nationaux.

## **II. LA RESTAURATION DES JEUX OLYMPIQUES PAR PIERRE DE COUBERTIN (1863-1937)**

On l'ignore souvent, mais l'idée de rénovation des jeux olympiques n'eut pas pour parenté exclusive celle du Français Pierre de Coubertin. En effet, d'autres initiatives l'avaient précédé dans cette voie, notamment celle du commerçant grec Évangélios Zappas<sup>14</sup>. Grand patriote, Zappas souhaitait que sa fondation contribuât au progrès national. Il s'agissait d'encourager l'activité économique sous toutes ses formes, notamment en matière d'industrie, d'agriculture et d'élevage. Une place était faite aux jeux gymniques disputés solennellement dans le stade, la fête inaugurale étant fixée au 1<sup>er</sup> octobre 1859. Ainsi se conjuguèrent, dans l'esprit des rénovateurs, l'économie de la Grèce moderne et les vertus morales, flambeaux de la Grèce antique. La place faite aux exercices physiques dans cette cérémonie ainsi que l'organisation désastreuse firent de cette première un échec. Zappas, mort peu de temps après cette tentative, avait souhaité dans son testament la réédition des jeux dans le stade restauré d'Olympie dont il avait laissé un plan. L'essai fut donc renouvelé en 1870 et ne parut pas plus concluant que le précédent, faute de moyens, de préparation des candidats, de mobilisation de la population. Zappas avait ressuscité le nom magique d'Olympie. L'idée était lancée. Il restait à un Français, le baron Pierre de Coubertin, le soin de la concrétiser.

Pierre de Coubertin (1863-1937)<sup>15</sup>, fils d'une famille de l'aristocratie française, appartient à cette génération profondément marquée par la défaite de 1870 et ses conséquences – siège de Paris, famine, Commune et répression, victoire prussienne, perte de l'Alsace et de la Lorraine. Élevé dans les idées royalistes et dans la foi catholique, il fréquente un collège de Jésuites puis une école militaire, Saint-Cyr, il achève ses études à l'École des Sciences Politiques. Sa culture large et ouverte l'amène progressivement dans le courant républicain en même temps qu'il voue, suite à ses voyages, une grande admiration à l'éducation des élites anglaises basée sur les pratiques sportives. Adeptes de la philosophie grecque, il découvre avec enthousiasme que les Anciens attachent beaucoup d'importance à la santé, la beauté physique et au perfectionnement du corps par l'athlétisme. Secrétaire du Comité Jules Simon, il fourbit ses premières armes de pédagogue en organisant en

<sup>14</sup> Michael Llewellyn Smith, *Olympics in Athens*. 1896, Profile Books, Londres, 2004, p. 61.

<sup>15</sup> Yves Pierre Boulongne, *La vie et l'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin 1863/1937*, Ottawa, Léméac, 1975.

1888 des jeux à l'École Monge de Paris, à la mode anglaise bien sûr, et milite activement pour l'introduction des exercices sportifs dans l'enseignement. Evincé des commissions scolaires par les tenants d'une éducation physique à la française, Pierre de Coubertin envisage alors un nouveau projet, rénover les jeux olympiques.

C'est dans une conférence célébrant le premier jubilé de l'U.S.F.S.A. (Union des sociétés françaises de sports athlétiques) dont il est secrétaire, prononcée à La Sorbonne en 1892, ayant pour sujet : « Les exercices physiques dans le monde moderne », qu'il dévoile son idée publiquement pour la première fois devant un public encore peu familiarisé. Dans son discours, il exprime l'idée que la renaissance de l'athlétisme dans le monde, « l'un des faits les plus importants de l'histoire sociale au XIX<sup>e</sup> siècle » a pour corollaire nécessaire le rétablissement des jeux olympiques :

« Il y a des gens que vous traitez d'utopistes lorsqu'ils vous parlent de la disparition de la guerre, et vous n'avez pas tout à fait tort, mais il y en a d'autres qui croient à la diminution progressive des chances de guerre, et je ne vois pas là d'utopie. Il est évident que le télégraphe, les chemins de fer, le téléphone, la recherche passionnée de la science, les congrès, les expositions, ont plus fait pour la paix que tous les traités et toutes les conventions diplomatiques. Eh bien ! J'ai l'espoir que l'athlétisme fera plus encore. Ceux qui ont vu 30 000 personnes courir sous la pluie pour assister à un match de football ne trouveront pas que j'exagère. Exportons des rameurs, des coureurs, des escrimeurs : voilà le libre-échange de l'avenir, et le jour où il sera introduit dans les mœurs de la vieille Europe, la cause de la paix aura reçu un nouvel et puissant appui... Cela suffit pour encourager votre serviteur à songer maintenant à la seconde partie de son programme ; il espère que vous l'y aiderez, comme vous l'avez aidé jusqu'ici, et qu'avec vous il pourra poursuivre et réaliser sur une base confirmée aux conditions de la vie moderne cette œuvre grandiose et bienfaisante : le rétablissement des jeux olympiques ».

Malheureusement, cette idée est reçue avec indifférence, voire ironie<sup>16</sup>. Cela ne suffit pas à décourager Pierre de Coubertin qui récidive en convoquant un second congrès en 1894, dans lequel il invite de nombreuses personnalités étrangères, issues pour beaucoup du corps diplomatique, qu'il a d'ailleurs fait entrer comme membres d'honneur à l'USFSA. Précède ce second congrès une véritable campagne, pour ne pas dire croisade, de Pierre de Coubertin pour diffuser son idée de « pacifisme par l'athlétisme » à travers le monde. Multipliant les voyages, il y rallie les personnalités américaines et anglaises les plus en vue. « Le Congrès International Athlétique », ouvert le samedi 16 juin 1894, dure huit jours. Pierre de Coubertin y développe une stratégie d'apaisement en rupture avec le militantisme pro-sportif qu'il affiche depuis 1886. Car il faut convaincre les grandes

---

<sup>16</sup> Pierre de Coubertin, *Mémoires olympiques*, Lausanne, Editions bureau international de pédagogie sportive, 1931.

nations européennes, dominées par les gymnastiques, dans un climat politique peu favorable. La véritable chance de succès de Pierre de Coubertin réside, à la vérité, dans le faible intérêt des congressistes pour son projet. De plus, la référence aux jeux anciens qui met en avant l'universalité, la trêve pacifique, la beauté du geste sportif, comme les antagonismes nationaux et évoque l'idée que ces jeux, pour tous les Européens ici présents et réunis, sont ceux de leurs ancêtres. La Grèce antique était reconnue comme un symbole supranational qui renvoyait au passé commun de l'Europe moderne. Pierre de Coubertin use de la référence antique qui présente cet avantage d'être commune également aux trois systèmes d'exercices physiques : « l'entraînement pour la défense de la patrie », « la recherche de la beauté physique et de la santé », « la saine ivresse du sang qu'on a dénommé la joie de vivre ». Il veut apparaître comme un rassembleur face aux conflits que se livrent les tenants des différentes méthodes de gymnastique européennes. A la suite des discours pacifistes qui situent le sport comme un « puissant agent » de « rapprochement des individus et des nations » dans la veine du courant internationaliste qui a repris vigueur à l'occasion du congrès pour la paix<sup>17</sup> tenu à Paris cinq ans plus tôt, sont convoqués les arts poétiques et lyriques pour emporter l'adhésion d'une assistance éclairée et philhellène. Sollicité par Juliette Adam, directrice de la *Nouvelle Revue*, le poète Jean Aicard déclame quelques strophes sur le thème de « la force et le droit », en guise de réponse à la formule prêtée à Bismarck selon laquelle « la force primerait le droit ». Le poète et l'athlète, dans un compagnonnage qui rappelle la Grèce antique, incarneraient ainsi la légalité française comme l'envers de l'agressivité allemande. Le conditionnement psychologique de l'assistance se clôt avec une première musicale : sur une musique composée pour l'occasion par Gabriel Fauré, Jeanne Remacle récite l'hymne à Apollon des athlètes delphiques. Ce texte, découvert à Delphes en 1893, déchiffré et transcrit par les soins du philologue Théodore Reinach, est aussi l'occasion de promouvoir l'école française d'Athènes, dont le 50<sup>e</sup> anniversaire est d'ailleurs prévu pour 1896. On peut noter dès à présent que la coupe de Marathon, offerte par le linguiste Michel Bréal, sera remise au comité hellène d'organisation des jeux par le directeur de l'école française d'Athènes lui-même. Lors du banquet de clôture du congrès, Michel Bréal porte un toast à Pierre de Coubertin et laisse paraître son enthousiasme en souhaitant à l'œuvre olympique qualifiée de « virile et pacifique » d'être le « point de départ des Etats Unis d'Europe »<sup>18</sup>. Car dans ce congrès, Pierre de

---

<sup>17</sup> Voir Patrick Clastres, « La refondation des jeux olympiques au congrès de Paris (1894). Initiative privée, transnationalisme sportif, diplomatie des Etats », dans Pierre Milza, François Jequier, Philippe Tétart, *Le pouvoir des anneaux, les jeux olympiques à la lumière de la politique 1896-2004*, Paris, Vuibert, 2004, p. 43.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 44.

Coubertin dispose d'un allié en la personne de Démétrios Vikélias<sup>19</sup>, figure emblématique de la littérature grecque contemporaine, qui va jouer un rôle clé. Soucieux de sortir son pays du marasme économique, il s'emploie durant trois décennies à réactiver le sentiment philhellène auprès des élites insulaires et continentales. A Londres, il donne une version anglaise d'Homère. Ses contes et poésies en langue grecque classique ou en démotique contemporain lui valent auprès de ses contemporains une réputation d'auteur national. Installé à Paris en 1878, Démétrios Vikélias figure sur les listes des membres fondateurs et donateurs de l'association pour l'encouragement des études grecques en France. Il va donc militer sans relâche, avec l'appui du roi grec Georges I<sup>er</sup>, au cours de ce congrès, pour mettre la Grèce en avant et saisir toute opportunité. Il convient en effet de replacer ici le « philhellénisme archéologique » européen du dernier quart de siècle dans toutes ses ambiguïtés. Si la multiplication des chantiers de fouilles étrangers sur le sol grec peut être interprétée comme un partage archéologique de la Grèce par les puissances dites « protectrices », on peut y voir aussi un moyen pour le nouvel Etat d'exister en Europe. L'école française d'archéologie, installée à Athènes en 1846, serait donc autant un outil politique qu'un centre d'études, et les archéologues français des agents culturels autant que des savants. C'est également par une convention officielle que l'institut archéologique allemand (1874) avait obtenu l'autorisation de débiter des fouilles à Olympie avec l'espoir, pour le nouveau Reich, d'assurer la suprématie intellectuelle des universités allemandes sur l'Europe. Dans le jeu diplomatique européen, la Grèce renaissante ne dispose de toute évidence que de cartes de faible valeur, car exclusivement culturelles : « Un sous-sol empli de ruines prestigieuses et des mythes fondateurs de la civilisation occidentale »<sup>20</sup>. La restauration de « jeux olympiques » constitue pour elle de toute évidence une arme diplomatique non négligeable qu'elle active au point de décrocher, malgré les réticences de Pierre de Coubertin, l'organisation des premiers jeux à Athènes en 1896.

## CONCLUSION

Il faut croire que la stratégie d'apaisement de Pierre de Coubertin, fortement teintée d'hellénisme, a porté ses fruits. Devant 2000 personnes venues de tous les pays, surtout d'Europe, les résultats des commissions mises en œuvre tout au long du congrès stipulent, le samedi 23 juin 1894 :

« 1) Que nul doute ne pouvant exister sur les avantages que présente le rétablissement des Jeux Olympiques, tant au point de vue de l'athlétisme qu'au

---

<sup>19</sup> Michael Llewellyn Smith, *op. cit.*, p. 88.

<sup>20</sup> Patrick Clastres, *op. cit.*, p. 55.

point de vue moral et international, ces jeux soient rétablis sur des bases et dans des conditions conformes aux nécessités de la vie moderne.

(...)

5) Que les sports suivants soient représentés aux Jeux olympiques : – Sports athlétiques proprement dits (courses et concours) – Sports nautiques (courses à l'aviron, à la voile, natation) – Jeux athlétiques (football, lawn-tennis, paume, etc.) – Patinage – Escrime, boxe, lutte – Sports hippiques, polo – Tir et gymnastique – Vélocipédie.

6) Que les Jeux olympiques aient lieu une première fois à Athènes, en 1896, et pour la seconde, fois à Paris, en 1900, et ensuite de quatre ans en quatre ans, dans d'autres villes du monde ».

Les participants du congrès ne se contentent pas de voter un principe et d'édicter un règlement à l'œuvre internationale déterminante qui se prépare. Ils lui donnent un instrument d'action, une véritable institution, avec la création du premier Comité International Olympique.

Les jeux modernes apparaissent bien à double titre comme une incarnation des jeux antiques. D'abord dans leurs caractéristiques : jeux populaires, politiques, à forte portée économique. Ensuite, l'argumentation hellénique a joué dans le contexte des revendications nationales européennes un rôle majeur pour emporter le principe de ces jeux internationaux qui profite largement à la Grèce tant pour leur première édition, que dans leur projection ultérieure.

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- Boulongne, Yves Pierre, *La vie et l'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin 1863/1937*, Ottawa, Léméac, 1975.
- Brohm, J.M., *Jeux olympiques à Berlin*, Paris, Editions Complexe, 1983.
- Brohm, J.M., Caillat, M., *Les dessous de l'olympisme*, Paris, Editions de la Découverte, 1984.
- Charpentier, H. et Boissonnade, E., *100 ans de Jeux olympiques*, Paris, France-Empire, 1996.
- Decker, Wolfgang et Thuillier, Jean-Paul, *Le sport dans l'antiquité. Egypte, Grèce, Rome*, Ed. A. J. Picard, 2004.
- De Coubertin, Pierre, *Mémoires olympiques*, Paris, Edition revue E.P.S (réédition), 1931.
- Fleuridas, C, Thomas, R., *Les jeux olympiques, aspects historiques, institutionnels, sociologiques*, Paris, éditions Revue E.P.S., 1984.
- Jennings, A., Simson, V., *Main basse sur les J.O.*, Paris, Flammarion, 1992.
- Laplante, Laurent, *Pour en finir avec l'olympisme*, Boréal, Québec, 1996.
- Llewellyn Smith, Michaël, *Olympics in Athens. 1896*, Profile Books, Londres, 2004.
- Milza, Pierre, Jequier, François, Tétart, Philippe, *Le pouvoir des anneaux, les jeux olympiques à la lumière de la politique 1896-2004*, Paris, Vuibert, 2004.
- Valeurs de l'olympisme*, Coll. sport et culture, INSEP, 1989.
- Vanoyeke, Violaine, *La naissance des jeux olympiques et le sport dans l'antiquité*, Paris, Les Belles Lettres, 1992.